



MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

Renseignements généraux

Deux façons pour s'inscrire :

Inscription en ligne :

Inscrivez-vous et payez en ligne sur www.lac-beauport.quebec

***Prendre note que la plateforme d'inscription n'est pas faite pour les iPhone, iPad, etc. Il est préférable de s'inscrire via PC ou MAC.**

Mode de paiement en ligne accepté : Visa ou Mastercard seulement

Inscription en personne :

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

50, chemin du Village (2^e étage, porte adjacente à la bibliothèque)

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h

Paiement : chèque, argent comptant, Visa, Mastercard ou paiement direct

- Seulement les inscriptions de la famille immédiate (ayant la même adresse) seront traitées
- Preuve de résidence obligatoire
- Aucune inscription par téléphone ni par courriel ne sera traitée

Renseignements généraux

Modalités de paiement :

Le paiement par chèque doit être libellé à l'ordre de la « **Municipalité de Lac-Beauport** » et daté de la journée d'inscription. Le paiement doit se faire en un seul versement.

Preuve de résidence :

Une preuve de résidence peut être exigée en tout temps.



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Non-résidents de Lac-Beauport :

Activités aquatiques, culturelles et sportives : **les 2 dernières journées de la période d'inscription.** Les personnes non-résidentes pourront s'inscrire jusqu'à 16 h 30 le jeudi et jusqu'à 13 h le vendredi. Une tarification supplémentaire de 50 % du coût d'inscription, par activité, par personne, sera appliquée.

Les gens des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pourront s'inscrire (à la date prévue pour les non-résidents) au même tarif que les résidents, soit aux activités culturelles, sportives et de bien-être par téléphone seulement. **Les cours aquatiques sont exclus de cette entente.**

Les places sont très limitées, premier arrivé, premier inscrit.

Inscription en retard :

Des frais de retard de 10 \$ seront ajoutés **par personne**. Ces frais ne sont en aucun cas remboursables, même s'il y a annulation de l'activité par la Municipalité.

Chèque sans provision ou paiement bloqué :

Des frais de 35 \$ sont applicables, plus les frais d'intérêt encourus. Le paiement devra alors être effectué en argent ou par paiement direct.

Taxes sur les produits et les services :

La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités pour adulte.

Priorité des inscriptions :

Nous appliquerons la formule du premier arrivé, premier servi.

Remboursement :

Un remboursement complet sera accordé lorsque le participant annule son inscription avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement ne sera accordé après la date limite d'inscription, à moins d'une raison valable :

- Lorsque pour des raisons de santé (blessure ou maladie), d'un déménagement, d'un décès, et ce, **sur présentation de pièces justificatives (ex. : certificat médical, bail, etc.)**. Des frais d'administration de 15 % du tarif seront retenus ainsi qu'une somme proportionnelle au nombre de cours ou à la période d'activité ayant eu lieu. **Les frais de retard ne sont pas remboursables.**

Si plus de 50 % du cours a été donné, la Municipalité ne fera aucun remboursement.



MUNICIPALITÉ
DE LAC-BEAUPORT

Cours reportés (jours fériés et congés pédagogiques) :

Veillez noter les dates de la fin de votre session qui peuvent varier selon les jours fériés et les congés pédagogiques.

Annulation de certains cours :

Si nous devons annuler un cours dû à un manque de participants, nous communiquerons avec vous, soit par courriel ou par téléphone.

La Municipalité de Lac-Beauport se réserve le droit d'annuler toute activité ou séance d'activité et de modifier les horaires. Advenant l'annulation d'une séance d'activité en raison de force majeure ou de circonstances incontrôlables (tempête de neige, bris d'équipement, etc.) et que cette séance ne puisse être reportée à une date ultérieure, aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'absence, le participant ne pourra reprendre le cours manqué.

Autres renseignements :

Pour des renseignements : www.lac-beauport.quebec

Tél : 418 849-7141, poste 244